

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	19^{ème}
Nom de site	CITE DES SCIENCES	Numéro	7510045502
Adresse du site	30, avenue Corentin Cariou	Hauteur	R+3 (40 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Musée
Type d'installation	Site neuf 4G (1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de deux antennes sur deux azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/02/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	24/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	24/04/2021

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur d'installer une station-relais sur votre secteur pour vous permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou vous permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur Internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de deux antennes 4G (fréquences 1800/2100/2600 MHz 4G) orientées vers les azimuts 90° et 350°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	6°
Estimation	90° < 2V/m ; 350° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

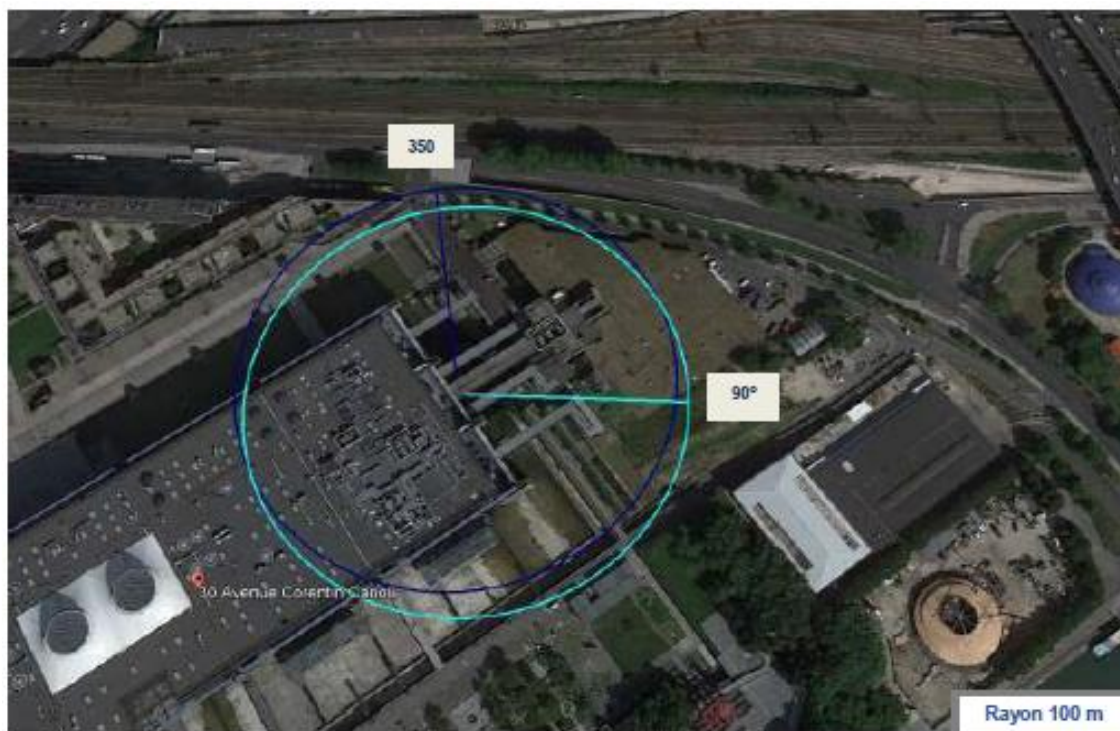
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à installer deux antennes de chaque côté de la passerelle du bâtiment.
Zone technique	Les équipements techniques seront situés à proximité de chaque antenne.
Hauteur antennes/sol	11 m

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

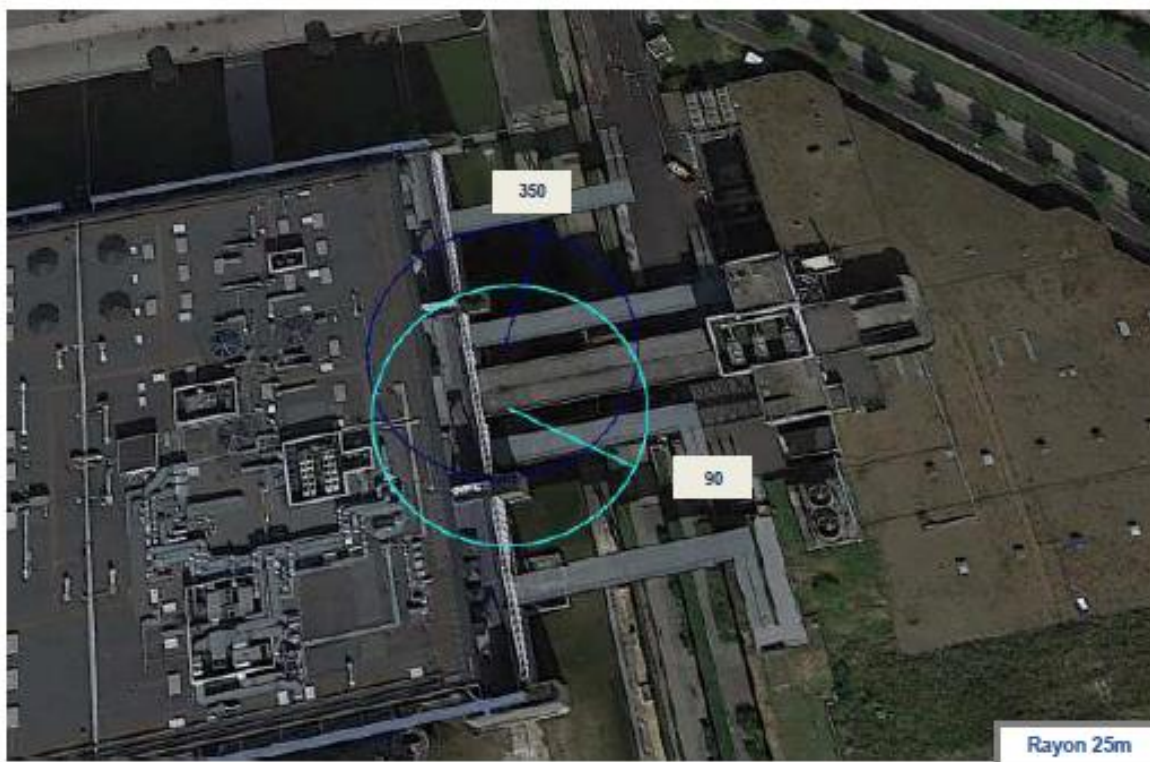
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



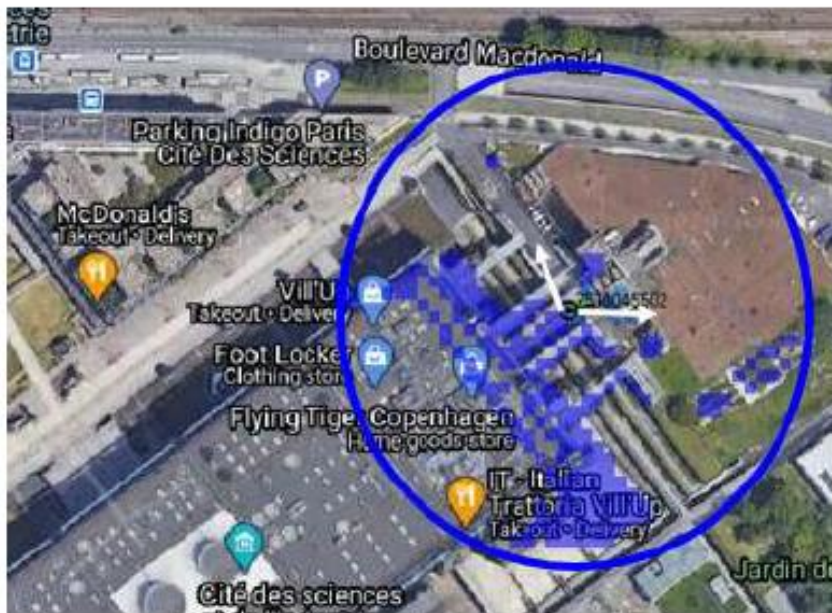
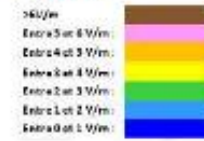
AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**

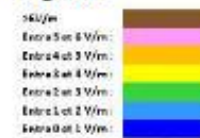


Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 700/900/1800/2100/2600 MHz

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16m.


Légende


Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est 15m.


Légende


	Azimut 90°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16m	15m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



AZ 90

Etat de l'existant :



Etat projeté :



AZ 350

Vue des Azimuts

AZIMUT 90°



AZIMUT 350°

